

Amiens, le 2 octobre 2023

Dossier suivi par :
Xavier CATHALA
xavier.cathala@ac-amiens.fr

Secrétariat des IA-IPR :
03 22 82 39 70
Ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Monsieur Xavier CATHALA
Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional de
sciences économiques et sociales

Aux professeurs de Sciences économiques
et sociales.
S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs
des établissements publics et privés
d'enseignement général et technologique.

Objet : S.E.S. - Lettre de rentrée disciplinaire

Préambule commun à toutes les disciplines

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Comme chaque année, la rentrée scolaire s'accompagne de changements avec de nouvelles classes, de nouveaux élèves, un nouvel établissement pour certains d'entre vous. Ces nouveautés touchent aussi les dispositifs mis en œuvre à destination des élèves. En cette rentrée 2023, elles s'inscrivent pleinement dans la continuité du projet académique *Ambitions 2025 « Former des citoyens libres et éclairés »*.

La mise en place de la nouvelle sixième permet d'accentuer le travail sur les savoirs fondamentaux avec l'intégration d'une heure hebdomadaire de consolidation et/ou d'approfondissement en français et en mathématiques pour tous les élèves. L'accès au dispositif « devoirs faits » est généralisé. Dans la suite de celles de début de 6^{ème}, de nouvelles évaluations nationales sont instaurées en 4^{ème} en français et en mathématiques. Elles vous permettront de disposer d'informations sur le degré de maîtrise des savoirs et compétences nécessaires à la réussite au DNB. Construites dans la continuité des évaluations de cycle 3, et en cohérence avec les tests de positionnement de la classe de seconde, ces évaluations contribuent à un positionnement à mi-parcours entre le collège et le lycée. Les résultats et leur analyse ont vocation à nourrir la réflexion de la communauté éducative.

D'une manière générale, les différentes pratiques d'évaluation des apprentissages tout au long de l'année doivent être au cœur de la réflexion pédagogique : l'évaluation par compétences au collège comme au lycée doit faciliter le suivi et la progressivité de l'acquisition des compétences des programmes. Sa mise en œuvre doit être en cohérence avec les objectifs du socle, les programmes et les attentes des épreuves des examens. Au lycée, le réinvestissement du projet d'évaluation au regard des deux dernières années de mise en œuvre doit pouvoir constituer un appui solide à vos pratiques.

Le déplacement des épreuves de spécialité du baccalauréat des séries générale et technologique en juin implique de revoir l'organisation de l'année de terminale, et en particulier la préparation du Grand Oral. Nous vous invitons à suivre attentivement la parution des prochains BO concernant les programmes qui définiront le périmètre de l'évaluation.

Au sein de notre académie, l'innovation pédagogique a été valorisée par la validation de 115 projets labellisés « Notre Ecole Faisons La Ensemble – Conseil National de la Refondation » en complément des projets CARDIE. Ces projets concourent à travailler autrement au profit de la réussite des élèves. Ce dispositif est toujours actif et toute remontée via votre établissement sera examinée par la commission académique tout au long de l'année.

Chers collègues, vous avez à cœur, nous le savons, de faire vivre les valeurs de l'école, c'est-à-dire les valeurs de la République, au sein desquelles nos élèves peuvent construire des savoirs qui émancipent et une culture qui unit.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire, épanouissante professionnellement, et nous nous réjouissons de vous accompagner dans vos projets.

Lettre de rentrée disciplinaire

Mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, chères et chers collègues,

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues affectés dans notre académie et qui, accueillis par les équipes, trouveront leur place au sein de chacun des établissements. Comme chaque année, je proposerai une visite d'accompagnement pédagogique afin de contribuer à la poursuite de leur développement professionnel et de nouer un premier contact.

Je souhaite aussi la bienvenue aux professeurs stagiaires qui nous ont rejoints cette année et qui bénéficient de l'accompagnement bienveillant et très professionnel de leur tuteur ainsi que d'une formation personnalisée dans le cadre de l'Ecole académique de la formation continue.

Cette lettre de rentrée a pour objet de décliner un certain nombre d'informations et d'éléments d'actualité, notamment ceux concernant la session 2024 du baccalauréat. Pour toutes questions de nature pédagogique ou administrative, vous pouvez me joindre à l'adresse suivante : xavier.cathala@ac-amiens.fr

1°) Actualités de rentrée

Je remercie tous les correcteurs qui ont participé à la session 2023 du baccalauréat ainsi que les collègues présents en commission de barème et en commission d'harmonisation. La réflexion et les échanges constructifs permettent d'être toujours plus efficaces et impartiaux lors des corrections à l'examen, ceci dans l'intérêt des candidats.

- EPREUVES DE SPECIALITE DU BACCALAUREAT 2024 : CALENDRIER ET PROGRAMME

Les épreuves de spécialité de SES auront lieu **les 19 et 20 juin 2024**, comme l'indique la note de service du 27 septembre publiée au BOEN n° 36 du 28 septembre 2023.

Les dates de l'épreuve du Grand oral sont à l'initiative des académies à compter du **lundi 24 juin et au plus tard le 3 juillet 2024**, afin de tenir compte des ressources et de l'organisation de chaque académie.

Les épreuves du second groupe se dérouleront **jusqu'au jeudi 11 juillet 2024 inclus**.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo36/MENE2324950N>

La note de service du 26 septembre définit l'étendue du programme de spécialité de terminale pour les épreuves de baccalauréat lors de la session 2024. L'ensemble du programme devra être traité au cours de l'année scolaire.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo36/MENE2323020N>

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/82/1/spe253_annexe_1158821.pdf

Les fiches ressources sont en ligne sur le site Éduscol et présentent, pour les professeurs, un état des savoirs ainsi que quelques activités en lien avec chacun des chapitres.

<https://eduscol.education.fr/cid144153/ses-bac-2021.html>

Comme vous le savez, le Collège de France, dans le cadre du partenariat établi avec l'Inspection générale de SES, a publié de riches ressources qui éclairent nos programmes de manière très approfondie. Elles ne sont pas destinées aux élèves mais aux enseignants qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le sujet et accroître leur prise de hauteur didactique.

<https://campus-innovation-lycees.fr/matieres/sciences-economiques-et-sociales/>

- GRAND ORAL 2024 : CONTENU ET NATURE DE L'EPREUVE

Je remercie les professeurs de SES qui ont participé aux jurys lors de l'épreuve de Grand oral lors de la session 2023.

L'épreuve de Grand oral a été modifiée pour la session 2024. La durée du Grand oral est maintenue à 20 minutes. La troisième partie de l'épreuve consistant en un échange sur le projet d'orientation du candidat, est supprimée. Les deux parties restantes de l'épreuve seront désormais d'une durée égale de 10 minutes.

La préparation au Grand oral doit s'effectuer de manière continue, depuis la classe de seconde jusqu'à la terminale et faire partie intégrante des modalités du travail pédagogique. Il ne s'agit donc pas seulement de préparer les élèves à une épreuve ponctuelle mais de leur permettre d'intégrer progressivement et de manière pérenne des compétences essentielles à la poursuite du parcours de formation futur tout autant qu'à l'insertion sur le marché du travail.

2°) Priorités pédagogiques pour l'année 2023-2024

- **CONTROLE CONTINU ET PROJET D'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS**

La place du contrôle continu donne encore plus de sens au projet d'évaluation élaboré par les équipes au sein des établissements depuis 2021. Ce cadre commun est garant à la fois d'exigence, d'équité et de lisibilité pour tous. Mais il peut aussi être le support d'une réflexion collective concernant le rôle de l'évaluation dans le processus d'apprentissage. Je vous invite à poursuivre la réflexion, par exemple dans le cadre du **projet d'équipe évoqué ci-après**, afin d'enrichir le projet d'évaluation des établissements.

- **UN PROJET D'ÉQUIPE POUVANT, NOTAMMENT, S'ADOSSE À LA QUESTION DE L'ÉVALUATION**

L'élaboration et la mise en œuvre de projets d'équipe disciplinaire en SES commencent à se généraliser et je m'en réjouis. J'invite dès à présent les équipes qui ne m'ont pas encore envoyé leur projet à engager la réflexion et à compléter le conducteur (en annexe de la présente lettre de rentrée) que le coordonnateur pourra me faire parvenir à mon adresse académique.

Xavier.cathala@ac-amiens.fr

Le projet d'équipe disciplinaire constitue un point d'appui essentiel lors de mes visites de terrain. Ce projet commun devra s'intégrer dans le projet d'établissement. Il pourra ainsi répondre à des besoins éducatifs liés à votre environnement scolaire et ses principaux indicateurs. N'hésitez pas à faire de l'évaluation un thème porteur. Bien sûr toute latitude est possible et d'autres champs pédagogiques peuvent être investigués par votre équipe disciplinaire.

3°) Formation continue

Le nouveau cadre de la formation est désormais celui de **l'École académique de la formation continue (EAFC)**. L'un des objectifs poursuivis est de construire une culture professionnelle commune, en accompagnant les personnels tout au long d'un **parcours plus individualisé de développement professionnel**.

Il s'agit aussi, autant que possible, de se projeter sur plusieurs années. C'est la raison pour laquelle vous trouverez des **formations déclinées dans différents cycles dans le PAF** (professionnalisation, approfondissement et expertise).

Le cycle de professionnalisation correspond à l'essentiel de nos formations. Par contre, le plan académique dans notre discipline décline la formation autour de « l'évaluation au service des apprentissages » sur un cycle d'approfondissement, à la suite des formations passées. Certains de nos collègues en ont bénéficié en 2023. Ils ont été associés à un groupe de travail piloté par deux formateurs de SES, groupe destiné notamment à produire des ressources qui vous seront communiquées prochainement.

Le cycle expertise, qui concerne des formations transversales, est destiné à des professeurs souhaitant développer une expertise spécifique, dans la continuité d'un parcours de formation.

Vous trouverez ci-dessous le détail des formations proposées en 2023-2024, en lien avec plusieurs priorités pédagogiques.

MODULE 1 : « Actualisation des connaissances en SES » AVEC APPEL A CANDIDATURE
Conférence de Mme Muriel DARMON portant sur le chapitre 1 de première : « Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportement des individus » ?

MODULE 2 : « La maîtrise de l'écrit en SES » (cycle professionnalisation) SANS APPEL A CANDIDATURE

MODULE 3 : l'évaluation au service des apprentissages » (cycle approfondissement) SANS APPEL A CANDIDATURE

MODULE 4 : « Professionnalisation des professeurs néo-titulaires en SES » (cycle professionnalisation) SANS APPEL A CANDIDATURE

MODULE 5 : « L'entrée dans le métier des professeurs contractuels : enseigner les SES au lycée » (cycle professionnalisation) SANS APPEL A CANDIDATURE

Vous pouvez consulter le Plan académique de Formation de l'académie d'Amiens : <http://www.ac-amiens.fr/paf/>

5°) Divers

- **CONCOURS CAMPUS DE L'INNOVATION POUR LES LYCEES**

Le Campus de l'innovation pour les lycées lance en 2023 sa deuxième édition d'un concours de SES à destination des élèves de première. Ce concours a pour vocation pédagogique de permettre aux élèves de mettre en application tout le savoir qu'ils ont acquis en cours.

Le Campus propose le sujet suivant : **Les SES au cœur de mon quotidien, soit la démarche scientifique à l'épreuve des faits.** Les équipes d'élèves devront choisir UN objectif d'apprentissage dans les chapitres d'économie OU de sociologie OU de regards croisés. Une fois l'objectif d'apprentissage choisi, les élèves illustreront par des faits proches de chez eux (leur lycée, quartier, commune, centres d'intérêt, actualités...) à l'aide des supports qu'ils jugeront adaptés.

La production finale sera à rendre avant le 23 décembre 2023. Un jury constitué d'économistes et de professionnels du monde de l'entreprise désignera l'équipe gagnante. **Un bon cadeau à utiliser chez la FNAC sera offert à chaque membre de l'équipe. Une cérémonie de remise de prix en main propre par Philippe Aghion aura lieu au Collège de France.**

Les inscriptions du concours 2023 se dérouleront du 2 au 21 octobre 2023.

<https://campus-innovation-lycees.fr/concours-ses/>

- **PARTENARIAT AVEC LA BANQUE DE FRANCE : CYCLE DE CONFERENCES**

Nous avons inauguré depuis l'année dernière un cycle de conférences à destination des professeurs d'économie-gestion et de SES : « *la Conf' des profs* » dont les thématiques sont élaborées en collaboration avec l'inspection régionale des académies d'Amiens et de Lille. Ces conférences programmées généralement à 17h ou 17h30 devraient être reconduites. Je vous invite à y participer selon vos disponibilités et vos centres d'intérêt.

- **ABONNEMENT GRATUIT A BRIEF ECO POUR TOUS LES PROFESSEURS DE SES ET LEURS ELEVES**

L'opération de mise à disposition d'un abonnement gratuit à Brief Eco pour toute l'année scolaire aux enseignants et aux élèves, de la seconde à la terminale, est renouvelée cette année. L'année dernière plus de 30 000 lycéens en avaient bénéficié.

Il suffit de s'inscrire en suivant les liens ci-après :

- pour les enseignants : <https://www.brief.eco/enseignants/>
- pour les lycéens : <https://www.brief.eco/lyceens/>

- **INSCRIPTION AUX CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DE SES**

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de la session de 2024 sont prévues **du mardi 3 octobre, à partir de 12h00, au jeudi 9 novembre 2023, 12h00, heure de Paris.**

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

- **ENSEIGNEMENT EN DNL SELO ET HORS SELO**

Plusieurs professeurs de SES de l'académie ont en charge un enseignement DNL/SES que ce soit en SELO (section européenne ou de langues orientales) ou hors SELO. Chaque année, certains collègues se présentent à cette certification et l'obtiennent. J'invite les professeurs qui en ont les compétences à réfléchir à l'intérêt de cette certification.

Vous trouverez les informations nécessaires sur le site académique de ressources DNL/immersion, toutes LV, toutes DNL. Vous pourrez notamment y trouver le dernier rapport de jury.

<http://dnl-et-immersion.ac-amiens.fr/>

Je serai présent pour répondre à vos attentes et vous accompagner tout au long de cette année. Je vous souhaite, mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, très chères et chers collègues, et dans l'attente de vous rencontrer prochainement avec un grand plaisir, une très bonne année scolaire.

Xavier CATHALA, IA-IPR de sciences économiques et sociales,



PJ :

- Annexe 1 : Présentation

- Annexe 2 : Conducteur du projet